

COMPTE RENDU DU 1^{ER} MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 22 février 2021, s'est rassemblé à la salle Belle-Epine, sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BENOIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Jeanne BENOIT, Michel PETIT, Marie-Michelle CHAIGNEAU, Michel BIRONNEAU, Laurence GIRARD, Patrick DESLANDES, Jacques LAMY, Françoise CRABEIL, Dominique CHAIGNEAU, Philippe DEVINEAU, Catherine ARNAUDEAU, Patrick GIRARD, Stéphanie ROUSSEAU, Edwige GODET, Tony COULAIS, Angélique CASSERON, Manuella ROUET, Céline BELLEAU, Hervé ROUX, Hélène POUPET, Clémence NAUD.

SECRÉTAIRE : Edwige GODET

ABSENTS EXCUSÉS : Joël BONNAUD, Denis FERY

Denis FERY ayant donné pouvoir à Patrick DESLANDES

A – Compte rendu de l'exercice des délégations du Maire

1. Droit de préemption

Le Conseil est informé des dossiers déposés depuis le 25 janvier 2021 et pour lesquels il a été renoncé au droit de préemption :

- Terrain situé 14 rue des rêves, Section AC n° 151
- Terrain situé Avenue du Général de Gaulle, Section AI n° 005-247 et 388p
- Terrain situé 16 rue du Pré Bailly, Section AH n°108, 110, 364 et 367.
- Terrain situé 17 Avenue du Général de Gaulle, Section AI n° 31
- Terrain situé 6 rue des Meuniers, Section ZB N°146
- Terrain situé 17 rue Saint Christophe du Bois, Section AE n°379
- Terrain situé 5 rue Gabriel Briand, Section AD n°741 et 178
- Terrain situé 25 Rue Bonséjour, Section ZB n°42
- Terrain situé 21 Rue des Jacobins, Section AD n°52
- Terrain situé 21 Rue de la Chapotière, Section AD n°538
- Terrain situé 27 rue des Trois Moulins, Section ZB n°253

2. FINANCES

Décisions prises depuis le 25 janvier 2021 :

- **N° 1** : De mandater la SARL ALAIN TP – 2 rue du Sureau – 85110 SAINT PROUANT quant au marché de travaux de raccordement des réseaux gravitaires Avenue Georges Clemenceau en vue de la construction d'une Gendarmerie nationale et de 10 logements et 2 hébergements moyennant un montant de 29 704.12 € H.T., soit 35 664.94 € TTC.
- **N° 2** : De vendre la coupe de bois sur pied au niveau du bois de la Barbinière au prix de 10.00 € le stère.

B – FINANCES

1. Contrat d'association : Ecole privée

Le conseil à 20 voix pour et 2 abstention,

DÉCIDE de verser à l'OGEC de l'école Sainte-Marie pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021 la somme de trente-cinq mille trois cent trente-trois euros et 25 cts (35 333.25 €) conformément au contrat d'association en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2004.

2. Subvention RASED

Le Conseil à l'unanimité, **DÉCIDE** de verser au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de Chantonay pour l'année 2020-2021 la somme de deux cent huit euros (208.56 €).

3. Prix de vente terrain rue de la Caillette

Le conseil à 15 voix pour et 7 contre, **DECIDE** de fixer le prix de vente de la parcelle section AI n°544 d'une superficie de 1360 m² à 36 € le m² soit 48 960 €.

4. Prix de vente Lot 18 Fief du Rocher

Le conseil à 21 voix pour et 1 abstention, décide de modifier le prix de vente du lot n° 18 du lotissement du Fief du Rocher ainsi qu'il suit :

N° de lot	N° parcelle	Superficie	N° parcelle hors lot	Superficie	Prix de vente HT du lot	Prix de vente TTC du lot
18	AC 530	997 m ²			21 722.85 €	25 110.30 €

Le reste sans changement

5. Ouverture de crédits

Le Conseil à l'unanimité,

ACCEPTÉ l'ouverture des crédits suivants :

204172 – Opération 187 Autres EPL – Bâtiments et installations 713.00 € (Budget communal)

étant précisé que les crédits seront repris aux budgets primitifs de l'année 2021.

D – DIVERS

1. Communauté de Communes : Pacte de gouvernance

Le Conseil municipal a décidé à 19 voix pour, 1 contre et 2 abstention des membres présents et représentés :

- de donner un avis favorable au projet de pacte de gouvernance du Pays de La Châtaigneraie tel que figurant en annexe ;
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tous actes y afférents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Marie-Jeanne BENOIT
Maire

